

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 27 novembre 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2018, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Saint-Boniface daté du 17 juillet 2018.

Composition du Comité :

- M^{me} ADAMS;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M^{me} FONTAINE;
- M^{me} GORDON;
- M. JOHNSTON;
- M. MICKLEFIELD;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. MOSES;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. TEITSMA;
- M. WASYLIW.

Le Comité a élu :

- M. TEITSMA à la présidence;
- M. MICKLEFIELD à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

M^{me} Shipra Verma, *directrice générale des élections*

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2018, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Saint-Boniface daté du 17 juillet 2018.

Le président,

Rapport présenté par :

M. TEITSMA

Le 27 novembre 2019